

42^{ème} Sommet de la SADC à Kinshasa : du beau monde ce mercredi autour de Félix Tshisekedi

P. 3

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala

N° 620 du mercredi 17 au jeudi 18 août 2022

Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670

E-mail : kuediasala@gmail.com

www.econewsrdc.com

L'info qui fait échos

Transmission du rapport d'experts au Conseil de sécurité

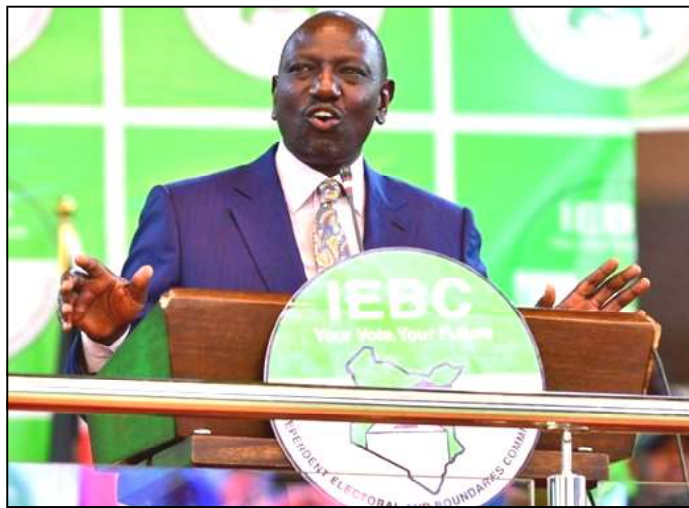
Tshisekedi vs Kagame : rude bataille à l'ONU

P. 2

Kenya-RDC : l'élection de William Ruto remet les compteurs à zéro

L'élection de William Ruto comme cinquième président de la République du Kenya au détriment de l'opposant historique Raila Odinga (soutenu par le président sortant) a constitué une grosse surprise dans nombre de capitales africaines. Cette élection met fin aux années Uhuru Kenyatta et brise, en même temps, le rêve présidentiel de son dauphin désigné, Raila Odinga. Dans ses premières déclarations de président élu, William Ruto a promis de travailler avec tout le monde. Ce qui ne l'oblige pas à pérenniser les méthodes de son prédécesseur. On doit s'attendre à de grands changements depuis Nairobi. Ce qui ne manquera pas d'influer sur la politique de Kenya dans la région des Grands Lacs. A Kinshasa, on suivra de près les grandes manœuvres politiques de Nairobi.

P. 12



PARLONS-EN

La «méthode» Tshisekedi

ECONEWS

Chacun de ses déplacements à l'étranger (on ne les compte plus d'ailleurs), et pour peu qu'il se trouve face à ses compatriotes expatriés – la fameuse *diaspora* –, le chef de l'Etat se lâche. Certains iraient jusqu'à dire que Félix Tshisekedi se défoule littéralement, semblant même y prendre un secret plaisir. Ses sorties sont en passe de devenir une tradition à laquelle l'opinion congolaise doit dorénavant s'habituer.

Tenez. Au commencement il y eut le «*déboulonnage du système*» (Kabila ndr), lancé depuis Washington, aux Etats-Unis devant des militants de l'Udps survoltés. Puis vint le tour de...
(Lire en page 2)

Après six mois de cavale entre l'ANR et la Justice militaire, François Beya momentanément libre

P. 2

Etats généraux des sports : ce qu'en pense Constant Omari, ancien président de la FECOFA

P. 11

Transmission du rapport d'experts au Conseil de sécurité

Tshisekedi vs Kagame : rude bataille à l'ONU

Qui de Félix Tshisekedi ou de Paul Kagame triomphera devant le Conseil de sécurité des Nations Unies ? Depuis le rapport, publié le 4 août 2022, par un groupe de ses experts, les Nations Unies ne se font plus de doute sur l'implication du Rwanda dans les actes terroristes menés par le M23. Face à des évidences, compilées et documentées par les experts onusiens, Kinshasa a saisi le Conseil de sécurité pour des sanctions exemplaires contre Kigali. A Kigali, on promet cependant de se battre jusqu'au bout pour se faire entendre. Depuis lors, à New York, siège de l'ONU, on assiste à une rude bataille diplomatique entre Kinshasa

et Kigali. De part et d'autre, les émissaires de Tshisekedi et Kagame arpentent les couloirs des Nations Unies pour élargir davantage le cercle de leurs appuis respectifs. Au bout du compte, seul le plus habile en diplomatie gagnera. Et sur ce point, Kigali semble avoir une bonne longueur d'avance. A moins que Kinshasa déploie toute son artillerie diplomatique pour porter haut sa voix, jusqu'à mettre à genoux Kigali. C'est fort possible. Au ministère des Affaires étrangères, on rassure que tous les moyens ont été mis en œuvre pour gagner cette bataille diplomatique.

ECONEWS

Kinshasa et Kigali se livrent désormais une rude bataille aux Nations Unies où le rapport des experts onusiens a mis à nu le jeu malsain du président rwandais Paul Kagame. Son soutien aux terroristes du M23 a été documenté avec des preuves indiscutables par l'équipe restreinte de l'ONU. Ce que Kinshasa a toujours clamé et Kigali vigoureusement nié a été confirmé par l'ONU.

En plus, la présence des militaires rwandais sur le sol congolais est avérée. Là aussi, il n'y a plus matière à débattre. Tout est clairement établi que des militaires rwandais sont effectivement présents sur le sol congolais. D'ailleurs, ils sont engagés dans des combats contre les positions de l'armée congolaise.

Les enquêteurs onusiens ont tapé dans la fourmière, obligeant Kigali à sortir de sa cachette. Plus possible de nier. Il faut se défendre.

La meilleure défense étant l'attaque, Kigali a été le premier à demander au Conseil de sécurité des Nations Unies de se réunir urgemment afin de condamner la République Démocratique du Congo qui collaborerait, se défend-il, avec des génocidaires de FDLR et des groupes armés pour déstabiliser le Rwanda.

L'ayant appris certainement, Kinshasa a également écrit au Conseil de sécurité des Nations Unies pour l'inviter à tirer les conséquences qui s'imposent en lisant même en diagonal, ce rapport d'experts solidement documenté. Pour Kinshasa, il n'y a donc aucun doute que le Conseil de sécurité va condamner le Rwanda à cause du caractère avéré de l'agression de son armée qui agit sur le sol congolais par le M23 interposé.

Sauf que Kigali a décidé de vendre chèrement sa peau. Par la voix de son ministre des Affaires étrangères,

le Rwanda a pris de se défendre jusqu'au bout. Fort de ses appuis dans les instances internationales, particulièrement aux Nations Unies, Kigali affiche une certaine sérénité. De façade, bien sûr. Dans la mesure où le rapport du groupe d'experts des Nations Unies le cloue sur toute la ligne dans les relations qu'il entretient avec les terroristes du M23.

TSHISEKEDI VS KAGAME

Sur papier, on ne peut pas dire que la RDC trouvera gain de cause malgré les évidences qui sautent des sens.

Sur le terrain diplomatique, Kigali a une longueur d'avance grâce à l'utilisation efficace du génocide de 1994. Un fonds de commerce qui marche à tous les coups.

Pour renverser la tendance, il faut convaincre l'administration américaine et l'Occident dans son ensemble. Ce n'est pas évident. La RDC a-

tel-elle pu se déployer pour rallier à sa cause d'autres États qui ont un mot à dire au Conseil de sécurité ?

En cette matière, on ne peut pas dire que la diplomatie congolaise serait un interlocuteur valable pour faire reverser les données. Ce travail ne relève pas des ambassadeurs. Il doit être porté au plus haut niveau de l'Etat. Il faut que des envoyés spéciaux fassent le tour des capitales bien ciblées.

Et quand il s'agit d'activer ses nombreux lobbys, Kigali ne lésine pas sur les moyens, contrairement à Kinshasa qui croit - par naïveté sûrement - que seul un rapport des experts de l'ONU suffit pour obtenir gain de cause. Grave erreur !

Pour contrer le Rwanda sur le terrain diplomatique, la RDC devra chercher à affiner ses armes. En cette matière, il n'est pas trop tard pour bien faire.

Après six mois de cavale entre l'ANR et la Justice militaire, François Beya momentanément libre

François Beya Kasonga, l'ancien conseiller spécial en matière de sécurité du Président Félix Tshisekedi, a finalement bénéficié d'une liberté provisoire. Il peut momentanément humer l'air frais de la ville, tout en restant à la disposition de la Justice. Pour y arriver, François Beya a dû subir une saga juridico-sécuritaire qui a duré près de six mois, depuis son interpellation en février dernier par les services de l'ANR (Agence nationale de renseignements).

Mardi, François Beya s'est quelque peu relaxé; la Haute cour militaire ayant décidé de lui accorder «la liberté provisoire».

«La Haute cour militaire a finalement accordé la liberté provisoire à notre client François Beya pour des raisons de santé», en réponse à une requête introduite par la défense, a déclaré son avocat, Me John Kaboto, repris par



François Beya a bénéficié d'une liberté provisoire. Mais, pour combien de temps ?

RFI. Et d'ajouter : «Notre client est aussi autorisé à se faire soigner dans une formation hospitalière appropriée, au pays ou à l'étranger. Il lui est demandé d'en formuler simplement la demande».

«Toute fois, les audiences se poursuivent normale-

ment dans le cadre du procès pour complot et offense contre la personne du Chef de l'Etat, violation de consignes et incitation des militaires à commettre des actes contraires au devoir et à la discipline», a-t-il rappelé.

Chef de la Direction gé-

nérale de migration (DGM) sous le régime du président Joseph Kabila (2001-2019), François Beya était devenu en 2019 conseiller spécial en matière de sécurité du Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi.

C'est le 5 février 2022 qu'il a été interpellé par l'Agence nationale de renseignements (ANR) pour «tentative de déstabilisation» des institutions démocratiques et «atteinte à la sûreté nationale», avant son transfèrement, deux mois plus tard, à la prison centrale de Makala.

En plus de François Beya, les autres personnes poursuivies dans le cadre de ce «complot» contre le Chef de l'Etat sont le brigadier Tonton Twadi Sekela (en fuite), le colonel Tite Cikapa, la commissaire supérieure principale (colonel) Lily Tambwe Mauwa, le lieutenant-colonel Pierre Kalenga Kalenga et un civil, Guy Vanda.

ECONEWS AVEC RFI

PARLONS-EN

La «méthode»

Tshisekedi

(Suite de la Une)

Londres en janvier 2020. Devant un auditoire tout aussi acquis à sa cause, Félix Tshisekedi brandit la menace de dissoudre l'Assemblée nationale si, dans leur obscure félonie, ses partenaires au sein de la coalition FCC-CACH continuaient à bloquer ses initiatives. L'on se souvient encore de l'immédiate et vive réaction de la présidente PPRD de l'Assemblée nationale de l'époque. En Dame de fer qui ne s'en laissait pas conter, Jeanine Mabunda agita alors le spectre de la déchéance du chef de l'Etat qui se serait exposé, s'il venait à mettre sa menace à exécution de manière unilatérale, à l'accusation infamante de haute trahison.

Passons sur ce discours dans une capitale d'Afrique de l'Ouest, tournant en dérision des généraux corrompus et affairistes, des médecins aux compétences douteuses, un système d'enseignement au rabais... Et c'est tout récemment à Ndjamena, au Tchad, que «la méthode Tshisekedi» vient d'atteindre les sommets. Cette fois, la menace est claire : s'il faut remplir les prisons d'opposants qui critiqueraient son régime, eh bien elles le seront ! Taclant au passage la désormais célèbre «Maman Marie», cette opposante pro-Fayulu incarcérée trois jours dans ses geôles pour des propos jugés... osés !

Une onde de choc secoue, depuis, le microcosme politique qui dénonce «une dérive dictatoriale». Certains y vont même d'un trait d'humour noir : «Pourquoi construire de nouvelles prisons, dès lors que le Congo est déjà une prison !»

D'autres, plus résignés que conciliants, sont d'avis que le Président de la République ferait œuvre utile en déversant sa bile sur l'opposition à qui il pourrait s'adresser entre «quatre-zeux» au cours de discussions formelles au pays. Au lieu de laver régulièrement son propre linge à l'étranger, laissant celui de ses détracteurs se mortifier dans sa propre crasse, vraie ou supposée !

42^{ème} Sommet de la SADC à Kinshasa : du beau monde ce mercredi autour de Félix Tshisekedi

Après avoir accueilli récemment le sommet de la CEEAC (Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale), Kinshasa sera au cœur de la Communauté de développement de l'Afrique Australe (SADC) qui y tient son 42^{ème} Sommet dans la capitale congolaise. Depuis lors, à Kinshasa, c'est le ballet diplomatique. Pour un Sommet qui s'ouvre ce mercredi 17 août 2022, Kinshasa a commencé à recevoir ses hôtes de marque mardi.

Des Chefs d'État et de gouvernement des pays membres de la SADC, arrivés mardi à Kinshasa, ont été accueillis, à leur descente d'avion à l'aéroport international de N'Djili, par le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, avant que leurs cortèges ne se dirigent vers la résidence présidentielle de Mont Ngaliema.

Pour la seule journée du mardi, Kinshasa a reçu dans ses murs les présidents Cyril Ramaphosa de la République sud-africaine, Wavel Ramkalawan du Seychelles, Mme Samia Suluhu Hassan de la République de Tanzanie et Lazarus Mc Carthy Chakwera du Malawi pour prendre la présidence tournante de la SADC pendant une année. A noter que la SADC est un regroupement régional de 15 États membres fondé en 1980. C'est une organisation qui vise à promouvoir le développement économique de l'Afrique Australe. Son siège est à Gaborone, au Botswana, depuis le 17 août 1992.

Pour sa part, le Botswana a dépêché son vice-président de la République, Slumber Tsogwane, alors que l'Angola est présent par son ministre des Affaires étrangères, Tete Antonio.

La Présidence de la République congolaise annonce l'arrivée ce mercredi dans la matinée du Roi du Swaziland, du président zambien Hakainde Hishilema et celui du Lesotho

Avec les assises de Kinshasa, la RDC sera à son deuxième mandat à la présidence de la SADC. Déjà le 8 septembre 2009, lors de son 29^{ème} Sommet, le Sud-africain Jacob Zuma avait passé la présidence de cette organisation régionale au Congolais Joseph Kabila. Il en sera de même pour ce 42^{ème} Sommet, à l'issue duquel le Président Félix Tshisekedi succédera à son homologue Lazarus Mc Carthy Chakwera du Malawi pour prendre la présidence tournante de la SADC pendant une année. A noter que la SADC est un regroupement régional de 15 États membres fondé en 1980. C'est une organisation qui vise à promouvoir le développement économique de l'Afrique Australe. Son siège est à Gaborone, au Botswana, depuis le 17 août 1992.

ECONEWS



Tribune de Dr John Mususa Ulimwengu

La RDC et les enjeux des élections de 2023 : survivra-t-elle à un autre cycle d'élections bâclées ?

Le concept de démocratie, dans sa forme la plus simple, peut être défini à l'aide des deux mots grecs demos (peuple) et kratos (gouvernement) qui se combinent pour former le mot démocratie, qui signifie «gouverner par les personnes». C'est l'idée classique de la démocratie.

Beetham considère ce concept comme un «mode de prise de décision concernant des règles et des politiques collectivement contraignantes sur lesquelles le peuple exerce un contrôle, et l'arrangement le plus démocratique être celui où tous les membres de la collectivité jouissent de droits égaux effectifs pour participer directement à cette prise de décision – c'est-à-dire qui réalise au plus haut degré concevable les principes du contrôle populaire et de l'égalité dans son exercice... ». Ainsi, la démocratisation est un processus de changement politique qui déplace le système politique d'une société donnée vers un système de gouvernement qui assure une participation politique compétitive et pacifique dans un environnement qui garantit les libertés politiques et civiles de tous.

LA DÉMOCRATIE AIDE-T-ELLE LE DÉVELOPPEMENT ?

C'est l'une des questions les plus fréquemment soulevées dans les discussions sur la démocratie et le développement. Si c'est le cas, le développement contribuera à son tour à soutenir la démocratie. Les deux vont se renforcer mutuellement. À première vue, cela semble être une question simple.

Cependant, le lien entre la démocratie et le développement est plutôt compliqué pour deux raisons. Premièrement, le concept de gouvernance et sa relation avec le développement sont entrés dans le débat. Deuxièmement, le sens du développement lui-même a subi une transformation. Ainsi, ces deux concepts doivent être clarifiés avant que nous puissions tenter de répondre à la question de savoir si la démocratie favorise le développement. Le concept de gouvernance a été utilisé dans la littérature

dans deux sens, l'un étroit et l'autre large.

La Banque mondiale, par exemple, qui l'utilise au sens étroit, définit la bonne gouvernance comme une «bonne gestion du développement» englobant la gestion du secteur public, la responsabilité, le cadre juridique du développement, l'information et la transparence. (Banque mondiale 1992:2). La définition au sens plus large du terme gouvernance fait référence au «bon gouvernement de la société» (Boeninger 1992 : 267) : «La gestion impartiale et transparente des affaires publiques par la génération d'un régime (ensemble de règles) accepté comme constituant l'autorité légitime, dans le but de promouvoir et de valoriser les aspirations sociétales recherchées par les individus et les groupes».

Ces définitions plus larges de la gouvernance impliquent généralement la légitimité de l'autorité, la réactivité et la responsabilité publiques du gouvernement. Ces conditions ne peuvent être remplies que par un régime démocratique. Ainsi, la bonne gouvernance signifie la gouvernance démocratique. En ce sens, il n'y a pas de différence entre les questions «la démocratie aide-t-elle le développement?» et «la bonne gouvernance aide-t-elle le développement?» Cependant, la bonne gouvernance au sens le plus étroit (Banque mondiale) pourrait exister même dans des régimes non démocratiques.

LA DÉMOCRATIE CONTRIBUE-T-ELLE AU DÉVELOPPEMENT ?

Au niveau théorique, deux thèses s'opposent. Ceux qui croient que la démocratie n'aide pas au développement soulignent ce qui suit.

Premièrement, la démocratie encourage les divisions ethniques et autres et



Dr John M. Ulimwengu, chargé de recherches senior – Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI)

créée une instabilité qui compromet le développement. Deuxièmement, les élites politiques réagissent aux groupes de pression qui provoquent des distorsions dans l'allocation des ressources. Troisièmement, la démocratie fait pression sur les dirigeants pour qu'ils redistribuent avant la croissance.

Ce qu'il faut pour le développement, c'est plus d'épargne et moins de consommation. C'est plus facile à réaliser sous un régime autoritaire qui peut prendre des décisions impopulaires. De l'autre côté se tiennent ceux qui appartiennent à l'école de compatibilité. Ils soutiennent que la démocratie promeut les droits civils et politiques, les droits de propriété, la libre circulation de l'information et l'État de droit, qui sont tous considérés comme des conditions préalables au développement.

Un article (Democracy Does Cause Growth), co-écrit par un économiste du MIT, montre qu'en matière de croissance, la démocratie augmente considérablement les chances de développement. En effet, les pays passant à un régime démocratique connaissent une augmentation de 20 % de leur PIB sur une période de 25 ans, par rapport à ce qui se serait passé s'ils étaient restés des États autoritaires,

rapportent les chercheurs.

«Je ne trouve pas surprenant que cela ait un grand effet, car c'est un grand événement, et les non-démocraties, les dictatures, sont un gâchis à bien des égards», déclare Daron Acemoglu, économiste au MIT et co-auteur de l'étude.

Dans l'ensemble, note Acemoglu, les démocraties emploient des investissements à large assise, en particulier dans la santé et le capital humain, qui font défaut dans les États autoritaires. «De nombreuses réformes qui favorisent la croissance se débarrassent des faveurs spéciales que les régimes non démocratiques ont accordées à leurs copains. Les démocraties sont beaucoup plus réformatrices», dit-il.

SITUATION PARTICULIÈRE DE LA RDC

Venons-en la République Démocratique du Congo (RDC) ! Selon le Secrétaire d'Etat Américain, Anthony Blinken, les autorités congolaises, particulièrement le Président de la République et le Président de la CENI, lui auraient assuré que les élections auront bel et bien lieu l'année prochaine comme prévu par la constitution. Certes, après 60 ans d'indépendance, le pays ne devra pas continuellement rassurer le reste du monde que finale-

ment il va se comporter comme un pays normal, mais une telle nouvelle doit permettre aux uns et aux autres de mettre un peu d'optimisme par rapport ce qui va se passer l'année prochaine.

Evidemment, les élections en elles-mêmes ne vont pas sauver la RDC du trou profond dans lequel elle se trouve. Toutefois, lorsqu'elles sont bien exécutées, les élections peuvent servir de mécanismes pour sanctionner les mauvais dirigeants et rémunérer les meilleurs parmi eux. En effet, quelque que soit le pays, lorsqu'il n'existe pas de coût politique à l'action publique, il n'y a aucune incitation à exceller. C'est la nature humaine, la peur de la sanction, quelle que soit sa nature, conduit l'homme à la discipline et à produire le meilleur de lui-même.

Le problème de la RDC est qu'elle est ancrée dans un cycle d'illégitimité institutionnelle depuis le départ du Président Mobutu. En somme, le pays connaît plusieurs cohortes des dirigeants sans aucune légitimité de la part du souverain primaire qu'est le peuple. La conséquence est que la majorité d'entre eux n'a jamais eu à diriger sous la crainte d'une sanction politique en cas de mauvaise gestion.

(Suite à la page 8)

Les enjeux du lithium : quitte ou double pour la RDC

INFOGRAPHIE

L'EXPLOSION DU PRIX DU LITHIUM A OUVERT DE NOUVELLES PERSPECTIVES EN AFRIQUE



jeuneafrique →

La transformation des sels de lithium en un matériau utilisable pour les batteries implique un processus complexe et coûteux.

La plupart des projets d'exploitations sur le continent africain prévoient, pour l'heure, d'envoyer le minerai brut dans d'autres régions du monde, où il sera alors transformé.



jeuneafrique →

LE CHIFFRE

65 000 EUROS

Les prix flambent. En un an, la tonne de lithium, qui plafonnait à 6 400 euros en janvier 2021, atteint désormais les 65 000 euros.

jeuneafrique →

LE SAVIEZ-VOUS ?

Voici les utilisations finales du Lithium :

-  Batteries (71 %)
-  Céramique et verre (14 %)
-  Graisses lubrifiantes (4 %)
- Autre (11 %) :
 - Traitement de l'air vicié par le Co,
 - Métallurgie et industrie du caoutchouc
 - Thermoplastiques
 - Chimie fine
 - Production d'alliages...

jeuneafrique

La production mondiale de lithium est aujourd'hui essentiellement assurée par l'Australie, le Chili et la Chine. L'Afrique devrait bientôt rejoindre les champions miniers...



En tête de liste des pays du continent des pourvoyeurs du précieux minerai : la RDC, le Mali et le Zimbabwe.

jeuneafrique →

Réchauffement climatique : les tourbières du Congo, un piège à carbone à protéger

Les tourbières du bassin du Congo piègent des milliards de tonnes de carbone. Leur disparition accentuerait les dérèglements climatiques en relâchant dans l'atmosphère dix mille ans de l'histoire de la planète.

TIGHANA MASIALA

C'est une des plus vastes zones de forêts marécageuses au monde. La dépression de la Cuvette centrale du Congo s'étend sur un million de km² dans cette région d'Afrique où le fleuve Congo, au sortir de sa grande boucle, entame sa course vers le Sud-Ouest et reçoit son principal affluent l'Oubangui.

La région connaît des précipitations abondantes propices au développement d'une forêt tropicale, deuxième massif forestier de ce type sur la planète après l'Amazonie. Une zone marécageuse s'y est développée, facilitée par la faible dénivellation : sur 1.700 km, le fleuve Congo ne descend que de 115 mètres en altitude.

C'est dans cet environnement que depuis dix mille ans, les tourbières se sont constituées. Les sols tourbeux se forment de la décomposition partielle de la matière organique végétale, dans un milieu faible en oxygène et saturé d'eau.

Les scientifiques pensaient les tourbières surtout cantonnées aux zones septentrionales, où les températures basses ralentissent la décomposition. Mais une étude a bouleversé ces connaissances.

EXPÉDITION AU CŒUR DES MARAIS

En 2014, des chercheurs de l'Université britannique de Leeds mènent une prospection au cœur de la cuvette centrale, dans la zone marécageuse coincée entre l'Oubangui et une rivière au nom

évocateur, la Likouala-aux-herbes. 40 000 km² de terrain à arpenter, où les rivières couvertes de sphaignes se frayent péniblement un chemin de méandres en méandres.

Sur 30 km, au cœur du marais, les chercheurs extraient plus d'une centaine d'échantillons de tourbe. La couche est bien plus épaisse que prévue. Par endroit, elle atteint presque six mètres de profondeur. Sa répartition est aussi une surprise. «*Nous savons que la tourbe est présente sur environ 40% de toute l'étendue des terres humides de la Cuvette centrale*», assurent les scientifiques de l'expédition.

Or, la tourbe est un piège à carbone, conservant ce que les arbres ont relâché à leur mort. Elle est utilisée comme combustible dans plusieurs régions de la planète, comme en Finlande, où elle recouvre le tiers du territoire. Le pays scandinave envisage aujourd'hui l'abandon de son

usage. Car en brûlant, la tourbe rejette énormément de carbone, pour un rendement énergétique très faible.

DES MILLIARDS DE TONNES DE CARBONE PIÉGÉES

Retour EN RD Congo. Après des analyses sur la teneur en carbone des échantillons extraits, les chercheurs découvrent le potentiel de cette zone : la tourbe est un formidable réservoir. «*Nous estimons qu'en termes de carbone, la tourbe de la Cuvette centrale en renferme 30,6 milliards de tonnes*», assurent-ils. Soit autant que toute la forêt du bassin du Congo.

Une découverte qui est aussi une alerte. En aucun cas la tourbe de la cuvette centrale ne doit disparaître et relâcher ce qu'elle a emprisonné. Or, les menaces sont multiples.

UNE MENACE POTENTIELLE

La première serait liée au

réchauffement climatique, notamment à cause du dérèglement des précipitations. Moins de pluie conduirait à l'assèchement de cette zone de marais. Découverte, la tourbe pourrait alors poursuivre sa décomposition. Pire, elle peut prendre feu, notamment lors d'orages. Des feux qui couvent, hors de contrôle.

La seconde menace est humaine. Son intervention dans cette zone peut rompre un équilibre biologique vieux de milliers d'années. En premier lieu, on pense à la déforestation qui semble ne connaître aucune limite sur le continent. On annonce également la découverte d'un important gisement de pétrole dans la région. Même si l'ampleur de la nappe pétrolière laisse sceptique, que les autorités congolaises réaffirment leur souci de préserver les lieux, ces projets d'exploitation pétrolière font craindre un avenir incertain pour les tourbières.

KIPAY Energy ou le génie d'Eric Monga à travers le projet hydroélectrique Sombwe

La société congolaise KIPAY Energy s'est lancée le défi de produire plus de 160 Mégawatts en système hybride solaire-hydroélectricité, dans la province du Haut-Katanga. Cet ambitieux projet porté par un congolais, Eric Monga Sombwe, devra aider à réduire le déficit énergétique dans cette province minière de la République démocratique du Congo. L'investissement est évalué à plus de 400 millions de dollars américains. Ce projet contribuera au développement économique, au bien-être social et à la protection des forêts et de la biodiversité.

La période d'investissement de ce projet s'étend sur 30 ans, avec 30 % de capitaux propres et 70% de dette. La centrale comprendra un barrage de 90 mètres de haut qui sera construit en partenariat avec PowerChina. Le raccordement au réseau nécessitera une ligne électrique à haute tension de 205 km de Sombwe à la sous-station de Fungurume. Les villages de Kalera et ceux situés le long de la route d'accès bénéficieront de cette électricité, ainsi que d'autres consommateurs de l'ancienne province du Katanga.

«*Le premier grand défi de ce projet était de réaliser les études. Nous avons effectué des études avec des bureaux d'études connus et des experts tant congolais qu'internationaux.*



Un pont jeté sur la route par KIPAY Energy pour faciliter le transport des engins.

Ces études ont abouti à des résultats satisfaisants. Ça a été le fruit de quelques années de travail», a indiqué Eric Monga, promoteur du projet.

SOUTIEN UNANIME DU GOUVERNEMENT

Le barrage de Sombwe sur la rivière Lufira sera construit dans la lisière du parc de l'Upemba. Le projet avait fait l'objet de spéculations des organisations non gouvernementales nationales et internationales. Elles avaient manifesté leurs inquiétudes sur une possible altération de la biodiversité de ce grand parc.

Eric Monga est offusqué : «*Il y a eu beaucoup de contrevérités qui ont été distillées juste pour nuire à un opéra-*

teur congolais. Mais la science est exacte et réelle. On voulait faire croire au monde que le lac de retenu va noyer 40% du Parc national de l'Upemba. Ce n'était qu'une hérésie scientifique. Ce parc a une superficie de 1 770.000 ha. Le lac de retenu, y compris la rivière, ne fera que 1 700 ha. Ça fait 40% ? A mon avis non ! ».

Plusieurs études menées sur ce site ont démontré le contraire de ces allégations. À l'inverse de ce que disaient certains acteurs environnementaux, seulement près de 1% du parc pourrait être impacté par ce projet. Mais cet impact est très marginal au regard des gains que le projet de construction de ce barrage pourrait avoir.

Après enquêtes, les

missions des ministres et des membres du parlement ont permis au gouvernement congolais de lever une option. Celle d'autoriser la construction du barrage de Sombwe par KIPAY Energy.

«*Mitwaba est le territoire le plus dépourvu de la province du Haut-Katanga qui ne vit essentiellement que de la pression sur la forêt de Miombo. La réalisation de ce barrage permettra de couvrir le besoin en énergie de 100.000 foyers et de subvenir au besoin des industries naissantes afin d'accroître le niveau de la production. Ce projet est initié et piloté par un opérateur économique congolais. Il ne présente aucune menace pour l'environnement*

», avait tranché le gouvernement congolais.

LE PREMIER MÉGAWATT DANS QUATRE ANS

Tout est mis en action pour que le premier mégawatt en hydro-électricité du barrage de Sombwe soit produit dans les quatre prochaines années. Tandis que celui du solaire le sera dans un an. A en croire le promoteur de ce projet, rien ne peut plus empêcher son évolution. Après avoir obtenu le quitus du gouvernement, l'heure est à la levée des fonds.

«*Je suis fier de vous annoncer qu'il y a des banques congolaises qui ont cru en nous et qui ont accepté de nous accompagner. Nous avons des entreprises, et des grands organismes qui nous accompagnent également. Nous sommes en train de nous restructurer avec toutes les conditionnalités imposées par la COVID*», a informé M. Monga.

Sur le terrain, la première phase du projet a déjà commencé. Il s'agit de la construction d'une route d'accès vers le lieu où seront érigés les différents ouvrages. Cette route a permis à ce jour de désenclaver les chefferies et groupements du territoire de Mitwaba. La chefferie de Kalera, Sampwe, et autres sont les premiers bénéficiaires de ces retombées.

AVEC ENVIRONNEWS-RDC.NET

Santé : des professionnels des médias informés des bienfaits de l'allaitement maternel

Le lait maternel est la seule source d'eau et d'aliment dont les nourrissons ont besoin pour leurs six premiers mois de vie.

VÉRON KONGO

En partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le PRONANUT (Programme national de nutrition) a organisé, lundi 14 août 2022, un briefing, à l'attention des journalistes membres du RJAE (Réseau des journalistes amis de l'enfant), sur la Semaine mondiale de l'allaitement maternel (SMAM) célébrée, du 16 au 23 août 2022, sous le thème « *Intensifions l'allaitement maternel ! Eduquer, Promouvoir, Soutenir* ».

Selon le Dr Sabuni Damien, chef de division en charge de communication au PRONANUT, l'objectif que poursuit cette année la République Démocratique du Congo est d'atteindre le plus grand nombre de personnes. C'est ainsi qu'au cours de cette semaine, a-t-il précisé, il est prévu l'organisation de plusieurs activités de conscientisation sur l'importance de l'allaitement maternel. Des équipes du PRONANUT effectueront des descentes dans les formations sanitaires pour sensibiliser les prestataires au le bien-fondé du lait maternel dans la vie d'un

enfant. Car, des statistiques présentées par le PRONANUT indiquent que 81% d'enfants naissent dans les hôpitaux, mais moins de 60% bénéficient de l'allaitement maternel. D'autres équipes visiteront les communautés locales pour s'enquérir de toutes les barrières qui empêchent l'épanouissement de l'allaitement maternel chez les mères.

L'enquête MICS 2018 révèle que près de 47 % des femmes allaitent leurs bébés les heures qui suivent et 53% seulement durant les six mois qui suivent. Ajouter à cela la mise sur le marché des laits industrialisés auxquels recourent certaines femmes au détriment du lait maternel. D'où l'initiative « *Plus fort avec le lait maternel uniquement* » qui vise à améliorer la couverture de l'allaitement maternel exclusif chez les nourrissons de moins de six mois. Il est aussi question de contribuer à réduire la proportion de nourrissons de six mois qui reçoivent de l'eau et des aliments de complément en plus du lait maternel afin de leur faire bénéficier d'un meilleur départ dans la vie.

Face à cette situation,



le PRONANUT, à travers le ministère de la santé, a mis à la disposition des parents un « *code congolais de commercialisation des substituts du lait maternel* » dans le but d'encourager les professionnels de santé à promouvoir et soutenir le lait maternel.

AVANTAGE DU LAIT MATERNEL

Pour le nutritionniste Pascal Batakafua, le lait maternel donne aux nourrissons le meilleur départ dans la vie et ne pèse pas sur le budget des familles. Il permet aussi de sauver la vie de milliers d'enfants de moins de cinq ans

et contribue à prévenir la malnutrition chronique.

Pour la mère, l'allaitement maternel facilite l'expulsion du placenta et réduit les risques d'hémorragie après l'accouchement. Le lait maternel constitue aussi une méthode contraceptive efficace à plus de 98% pendant les six premiers mois et réduit le risque de cancer des ovaires et du sein.

À la famille, l'allaitement maternel réduit les frais médicaux liés aux maladies et confère le bien-être social dû en l'absence de maladies.

Pour l'enfant, l'allaitement maternel offre un bon

départ grâce à un bon développement du cerveau; contient le colostrum (premier vaccin); apporte tous les éléments nutritifs et de l'eau à 88%; renforce le système immunitaire contre les maladies d'origine diarrhéiques et celles respiratoires. Il permet une bonne croissance, un développement harmonieux du nourrisson et renforce le lien affectif entre la mère et l'enfant.

La communauté ou le pays bénéficie de l'allaitement maternel avec la réduction des charges pour le système de santé dû aux maladies infantiles, - l'augmentation de force productive et le capital humain.

Suppression du marché pirate de Kinsuka/Pompagement à Kinshasa : le bourgmestre de Ngaliema tergiverse

VÉRON K.

Malgré ses interventions régulières et prometteuses sur la radio Top Congo Fm, le bourgmestre de la commune de Ngaliema tarde à s'exécuter concernant la suppression du marché pirate situé à Kinsuka/Pompagement, dans la commune de Ngaliema.

En effet, dans le cadre de l'assainissement environnemental et à la suite de l'accident mortel qui s'est produit tout récemment à l'ex-marché Matadi Kibala situé dans la commune de Mont-Ngafula, le gouverneur de la ville de Kinshasa, avait décidé de supprimer tous les marchés pirates situés le long des artères principales, mais aussi d'y évacuer toutes les épaves d'automobiles.

Le constat qui se dégage est qu'aujourd'hui cette disposition légale n'est pas d'application stricte et rigoureuse. Les opérations sporadiques menées par les



autorités municipales s'étant arrêtées à mi-chemin, le statu quo demeure. Nous osons croire que le nouveau vice-gouverneur de la ville de Kinshasa, Gérard Mulumba, qui, dès son entrée en fonction, s'est fixé l'objectif de s'attaquer à ce problème, ira jusqu'au bout de son action.

Concernant le marché

pirate situé à Kinsuka/Pompagement, le bourgmestre de la commune de Ngaliema se plaît à faire des déclarations démagogiques. Toujours, sur la radio TOP CONGO Fm, il a une fois annoncé la construction d'un marché moderne pour les vendeurs installés illégalement à Kinsuka/Pompagement. C'est de l'utopie,

retorquent les personnes averties compte tenu de l'absence d'un terrain disponible dans sa juridiction pour ériger un tel lieu de négoce.

En outre, en réponse, hier mardi 16 août 2022, à la question lui posée par un auditeur de la radio TOP CONGO Fm dans l'émission « *Le débat* » concernant le déguer-

pissement des vendeurs au marché pirate de Kinsuka/Pompagement conformément aux instructions de l'autorité urbaine, le bourgmestre de Ngaliema a été, non seulement évasif, mais surtout simpliste en disant qu'il s'y attèle. Et pourtant, à la manière dont s'exerce le commerce à cet endroit, une menace sérieuse et permanente pèse sur la sécurité de la population, voire le saut-de-mouton.

La léthargie qui caractérise le bourgmestre de Ngaliema nous donne l'impression d'une personne qui ne s'était jamais documentée de sa juridiction aussitôt entrée en fonction. Car, il y a plus d'une décennie, des vies humaines avaient péri à cet endroit à la suite d'un accident de la circulation dû au relâchement des freins du véhicule. Cela doit donc interpeller le bourgmestre de Ngaliema afin qu'il prenne rapidement des dispositions qui s'imposent. Ainsi, il épargnerait la population du danger qui la guette.

Tribune de Dr John Mususa Ulimwengu

La RDC et les enjeux des élections de 2023 : survivra-t-elle à un autre cycle d'élections bâclées ?

(Suite de la page 4)

Le congolais a même inventé le terme des « élus-nommés » pour dire à quel point c'est ancré même dans les mœurs populaires.

Malheureusement, dans un tel environnement ce sont les médiocres qui prospèrent. Et souvent la tendance de ces messieurs et dames est d'utiliser les ressources publiques pour leur gratification personnelle. En général, cette catégorie de gouvernants arrive au sommet des institutions du pays sans jamais rien n'avoir accompli de particulier sur le plan social et professionnel.

La conséquence est que la persistance de cette catégorie des dirigeants, quelques soient les slogans de développement qu'ils mettent sur leurs pancartes, ne permettra jamais à un pays de progresser en tant que communauté. Compte tenu de la modicité des ressources, son allocation sera toujours biaisée en faveur de la fonction du bien-être des dirigeants qui est souvent (consciemment ou inconsciemment) confondue à la fonction du bien-être de l'ensemble de la société.

INTERPELLATION DE LA CLASSE AU POUVOIR

Nous pensons que le Président de la République a ici une opportunité de donner au pays une chance de se relancer sur des bonnes bases. En quoi le Président Felix peut-il aider le pays par rapport aux élections de 2023? En arrêtant le cycle d'illégitimité institutionnelle qui ne produira jamais rien de bon pour ce grand pays à cause des raisons évoquées ci-dessous.

Evidemment ceci veut dire que le Président devrait se dégager l'esprit selon lequel « celui qui organise les élections ne doit pas les perdre ». La grandeur d'un homme politique c'est aussi cette capacité d'initier une action qui est bonne pour la communauté même si lui-même peut ne pas en bénéficier.

En mettant en place un système électoral complètement transparent, en arrê-

tant le harcèlement judiciaire de ceux qui se présentent comme ses challengers potentiels, qu'il perde ou gagne, non seulement il en sortira grandi, mais il donnera au pays une chance de repartir sur des bases plus solides. En effet, le Président a l'opportunité non seulement de permettre aux meilleurs des congolais de concourir pour servir leur pays mais aussi de créer une classe politique à laquelle la société se reconnaît mais aussi qui se sentira redevable de cette même société. Bien plus, le retour d'un tel environnement institutionnel donnera au pays les bases pour remettre les valeurs morales, intellectuelles, culturelles, éthiques, nécessaires pour transformer les vastes ressources naturelles en opportunités de développement.

Il évidemment, même s'il le veut, le Président fera face à une farouche opposition de ceux - y compris dans son propre camp - qui ne peuvent pas prospérer dans un environnement politique sain et transparent. C'est aussi sa capacité de leader qui sera mise à l'épreuve. Qu'à cela ne tienne, la manière dont ces élections vont se dérouler fera partie désormais de son héritage politique. C'est aussi ici le lieu d'interpeller les églises qui soutiennent le Président. Peuvent-elles l'aider, suivant les principes chrétiens qu'elles sont censées promouvoir, à éviter un autre cycle de tricheries qui va perpétuer l'illégitimité institutionnelle qui ne peut bénéficier qu'à un petit groupe d'individus mais laisser la majorité des congolais dans la misère.

En quoi la nouvelle innovation congolaise d'« offense au Chef de l'Etat » sert-elle le Président de la République par rapport à ce qui est attendu de lui par plus de 100 millions de personnes? Ça rappelle plutôt la sombre époque du deuxième empereur Romain, Tibère, qui organisait, avec la complicité du Sénat (Hélas, le Sénat), les fameux procès pour trahison.

En effet, autour de 30



Denis Kadima, président de la Cénis, est déterminé à relever le défi de décembre 2023

avant Christ, il avait initié une série de procès de purge de sénateurs et de riches cavaliers dans la ville de Rome, supprimant ceux capables de s'opposer à son pouvoir. Ces procès ont définitivement endommagé l'image et la réputation de Tibère. Lui, qui se réclame de la foi chrétienne, devrait plutôt prendre exemple sur le Roi David qui a résisté à la pression de ses serviteurs le conseillant de couper la tête de Shimei qui l'insultait en public.

2 Samuel 16:5-12 : « David était arrivé jusqu'à Bachurim. Et voici, il sortit de là un homme de la famille et de la maison de Saül, nommé Schimeï, fils de Guéra. Il s'avança en prononçant des malédictions, et il jeta des pierres à David et à tous les serviteurs du roi David, tandis que tout le peuple et tous les hommes vaillants étaient à la droite et à la gauche du roi. Schimeï parlait ainsi en le maudissant : Va-t'en, va-t'en, homme de sang, méchant homme! L'Eternel fait retomber sur toi tout le sang de la maison de Saül, dont tu occupais le trône, et l'Eternel a livré le royaume entre les mains d'Absalom, ton fils; et te voilà malheureux comme tu le mérites, car tu es un homme de sang! Alors Abischaï, fils

de Tseruja, dit au roi : Pourquoi ce chien mort maudit-il le roi mon seigneur? Laisse-moi, je te prie, aller lui couper la tête. Mais le roi dit: Qu'ai-je affaire avec vous, fils de Tseruja? S'il maudit, c'est que l'Eternel lui a dit: Maudis David! Qui donc lui dira: Pourquoi agis-tu ainsi? Et David dit à Abischaï et à tous ses serviteurs : Voici, mon fils, qui est sorti de mes entrailles, en veut à ma vie; à plus forte raison ce Benjamite! Laissez-le, et qu'il maudisse, car l'Eternel le lui a dit. Peut-être l'Eternel regardera-t-il mon affliction, et me fera-t-il du bien en retour des malédictions d'aujourd'hui ».

MOT DE LA FIN

Le scepticisme quant à la performance des institutions démocratiques est aussi ancien que la démocratie elle-même. Platon (1908, 564) a dénigré la démocratie comme la deuxième pire forme de gouvernement après la tyrannie, arguant que « dans la démocratie, ils [la classe des dépensiers oisifs] sont presque les tenants de tout le pouvoir ». Aristote (1912, 86) pensait de même qu'« il n'est pas indiqué de leur confier [la majorité du peuple] les charges de l'Etat, à cause de leur iniquité et de leur ignorance; de l'un, ils feront le mal, de l'autre, ils se tromperont ».

Cependant, les résultats d'études empiriques récentes suggèrent que la démocratie est plus propice à la croissance économique que ne le prétendent ses détracteurs et qu'il existe de nombreuses complémentarités entre les institutions démocratiques et les causes immédiates du développement économique.

Comme le disait Einstein, l'idiot est celui qui fait la même chose chaque jour tout en espérant des résultats différents. Malheureusement le peuple congolais semble remplir ce profil. En effet, il n'est pas normal que le peuple congolais continue à dépenser des millions de dollars pour des élections qui produisent à chaque fois un système institutionnel et un personnel politique de qualité plutôt médiocre. Si c'était un investisseur privé, il aurait déjà perdu son travail. Sur ce, nous espérons que ceux qui sont au pouvoir vont éviter à la RDC un autre cycle d'élections bâclées en 2023.

DR JOHN MUSUSA ULIMWENGU
CHARGÉ DE RECHERCHES SENIOR
— INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES ALIMENTAIRES (IFPRI). SES DOMAINES DE RECHERCHE INCLUENT LA DYNAMIQUE DE LA PAUVRETÉ, LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL.

Opération Barkhane : l'armée française quitte le Mali dans l'opprobre

L'armée française a évacué lundi sa dernière base militaire au Mali, à Gao. La fin d'une présence de neuf ans qui n'a pas convaincu Bamako.

ECONEWS AVEC AFP

Plus de neuf ans après avoir été accueillis au Mali comme des «sauveurs» face aux groupes djihadistes, les militaires français ont achevé lundi leur retrait du pays, dans un climat d'acrimonie avec les colonels au pouvoir et d'hostilité grandissante de la population locale.

«Ce jour, à 13 h [heure de Paris], le dernier détachement de la force Barkhane présent sur le sol malien a franchi la frontière entre le Mali et le Niger. Il provenait de la plateforme opérationnelle désert de Gao, transférée aux forces armées maliennes depuis ce matin», a annoncé l'état-major des armées, qui se félicite du fait que ce «défi militaire logistique majeur» ait été «rélevé en bon ordre et en sécurité».

Ce retrait, ordonné le 17 février par le président Emmanuel Macron, met un terme à près d'une décennie d'intervention militaire française au Mali, probablement le dernier engagement de cette ampleur avant longtemps.

Le chef de l'État a salué dans un communiqué l'engagement des militaires français «qui, depuis neuf années, ont combattu les groupes armés terroristes» dans le Sahel et

dont 59 ont «payé le prix de leur vie».

Leur efficacité «durant toutes ces années et jusqu'à ces derniers jours a été démontrée par la neutralisation de la plupart des plus hauts cadres de la hiérarchie des groupes terroristes sahéliens», ajoute-t-il.

Dans une critique implicite des autorités maliennes issues de deux coups d'État, il réaffirme sa volonté de «poursuivre cet engagement aux côtés de tous les États qui font le choix de la lutte contre le terrorisme et du respect de la stabilité et de la coexistence entre les communautés» en Afrique de l'Ouest.

À l'opération Serval lancée en janvier 2013 contre les groupes djihadistes qui avaient conquis le nord du pays et menaçaient de descendre sur Bamako, la capitale, a succédé en août 2014 Barkhane, visant les djihadistes disséminés dans les pays de la bande sahélo-saharienne, qui a mobilisé jusqu'à 5.500 hommes sur le terrain en 2020.

Cette présence militaire au Sahel sera divisée par deux d'ici la fin de l'année, à environ 2.500 militaires. Le Niger a accepté le maintien d'une base aérienne à Niamey et l'appui de 250 soldats pour ses opérations militaires

à la frontière malienne.

Le Tchad continuera à héberger une emprise française à N'Djamena, et la France espère conserver un contingent de forces spéciales à Ouagadougou, la capitale burkinabée. Paris discute avec d'autres pays d'Afrique de l'Ouest pour proposer son appui, notamment dans le golfe de Guinée.

LA FRANCE SE REPOSITIONNE DANS LE SAHEL

Mais les interventions militaires françaises vont évoluer vers des «dispositifs moins posés et moins exposés», a affirmé Emmanuel Macron le 13 juillet.

Il s'agit notamment d'éviter la cristallisation parmi les populations d'une hostilité contre l'ancienne puissance coloniale, alimentée par la persistance de l'insécurité et attisée, selon Paris, par des campagnes de désinformation délibérées sur les réseaux sociaux.

Ce retrait solde près d'un an de relations de plus en plus acerbées entre Paris et les colonels au pouvoir à Bamako depuis le putsch contre le président Ibrahim Boubacar Keïta, en août 2020.

Les colonels, qui se sont tournés vers la Russie – allant même jusqu'à s'assurer les services du groupe paramilitaire russe Wagner, selon Paris et l'ONU –, ont

rompu en mai les accords de défense avec Paris et ses partenaires européens, après avoir fait de l'obstruction pendant des mois contre Barkhane.

Bamako, qui réfute avoir fait appel à Wagner, a reproché en juillet au président français une «posture néocoloniale», selon l'expression du porte-parole du gouvernement, le colonel Abdoulaye Maïga, l'accusant d'attiser les haines ethniques par ses critiques contre l'armée malienne.

Le ministre des Affaires étrangères malien, Abdoulaye Diop, s'est rendu à Moscou en mai dernier, où il a été reçu par son homologue Sergueï Lavrov. En juillet, le ministre russe des Affaires étrangères a effectué une tournée dans plusieurs pays africains.

Au Mali, la France s'est trouvée prise, selon les experts, entre une logique politique qui lui dictait de partir le plus rapidement possible et une logique d'efficacité militaire qui l'incitait, au contraire, à rester jusqu'à ce que les armées locales puissent prendre la relève.

«On sait maintenant, depuis l'Afghanistan, qu'une opération extérieure avec beaucoup de forces occidentales au sol ne peut pas durer éternellement», expliquait ainsi à l'AFP, il y a quelques

mois, Alain Antil, spécialiste du Sahel à l'Institut français des relations internationales (IFRI), qui soulignait «les limites» des «grosses opérations, avec beaucoup d'hommes, beaucoup de présence sur le terrain et beaucoup de visibilité politique».

L'opération Barkhane, qui a succédé à l'opération Serval lancée en 2013, a permis de lutter pendant neuf ans contre les groupes djihadistes au Sahel et de sécuriser certaines zones du territoire malien. Mais les relations avec l'État malien, qui avait appelé la France à l'aide en 2013, se sont dégradées depuis l'arrivée au pouvoir de la junte, et le sentiment antifrançais n'a cessé de croître dans le pays. Plusieurs dizaines de personnes ont encore manifesté dimanche 14 août à Gao pour demander une accélération du départ de la force militaire française Barkhane.

Ce retrait intervient en pleine flambée de violences au Sahel. Plus de 2.000 civils ont été tués au Mali, au Niger et au Burkina Faso depuis le début de l'année, soit déjà plus que les 2.021 recensés pour toute l'année 2021, selon les calculs de l'AFP à partir d'une compilation de l'ONG spécialisée Aclad. Environ 2.500 militaires français seront maintenant au Sahel, malgré le départ du Mali, contre plus de 5.000 il y a encore deux ans.

La Tanzanie salue le rôle pionnier du Roi Mohammed VI dans le renforcement des liens fraternels entre les peuples africains

Des responsables et acteurs africains ont hautement salué, vendredi à Dar Es Salaam en Tanzanie, le rôle pionnier de Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans l'approfondissement de la coopération entre les Oulémas africains et le renforcement des liens de fraternité entre les peuples du continent.

Intervenant lors de la cérémonie d'ouverture de la finale de la 3^{ème} édition du Concours de la Fondation Mohammed VI des Oulémas Africains de mémorisation, de récitation et de psalmodie du Saint Coran, (11-14 août), ils ont été unanimes à mettre en avant l'importance des initiatives «nobles» soutenues par le Souverain au service de l'Islam et du Saint Coran.

Ainsi, le vice-président du parti au pouvoir en Tanzanie, Abdulrahman Omar Kinana, s'est félicité de la tenue de cette édition dans son pays, relevant qu'il s'agit de la compétition coranique la plus importante en Afrique.

M. Kinana a également rappelé la visite de SM le Roi en Tanzanie en 2016, durant laquelle le Souverain avait procédé au lancement des travaux de construction de cette mosquée «distinguée au niveau du continent», soulignant que la visite royale a fortement contribué au renforcement des relations entre les deux pays et des liens fraternels entre les deux peuples.

De son côté, le président de la section de la Fondation en Tanzanie, le Mufti du pays, Aboubakary

Zubeiry bin Ally, a exprimé sa gratitude à SM le Roi pour l'intérêt qu'il porte au Saint Coran, saluant l'initiative royale «précieuse» de créer la Fondation Mohammed VI des Oulémas Africains, qui constitue un outil d'unification des rangs et d'échange d'expériences entre les Oulémas africains.

Il s'est également félicité du choix de la Tanzanie pour abriter cette 3^{ème} édition du Concours de la Fondation Mohammed VI des Oulémas Africains de mémorisation, de récitation et de psalmodie du Saint Coran, qui se tient à la Mosquée Mohammed VI à Dar Es Salaam.

Dans une déclaration à la presse, le président de la section de la Fondation en République Démocratique du

Congo, Mangala Luaba Abdallah, a loué cette initiative religieuse noble, sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, visant à valoriser le Livre Saint et encourager sa mémorisation avec l'interprétation exacte de ses versets, saluant les efforts du Souverain «qui veille sur la diffusion de l'Islam tolérant dans le monde entier.»

Pour sa part, le président de la section de la Fondation au Bénin, Abdulrahim Shito Sané, a relevé que ce concours a été rendu possible grâce au Haut patronage de SM le Roi et la Sollicitude dont le Souverain entoure les musulman et les Oulémas dans toute l'Afrique, notamment à travers la Fondation, qui a beaucoup donné aux musulmans africains, citant dans ce

context, ce concours qui encourage les jeunes à mémoriser le Saint Coran.

Un total de 88 participants représentant les 34 sections de la Fondation Mohammed VI des Oulémas africains prennent part à ce concours, organisé par la Fondation du 11 au 14 août à la Mosquée Mohammed VI à Dar Es Salaam. Ils se disputeront les premières places dans les trois catégories du concours, à savoir la mémorisation de l'intégralité du Saint Coran avec la récitation selon la lecture Warch an Nafâ, la mémorisation de l'intégralité du Saint Coran avec la récitation selon la lecture choisie par le candidat et la psalmodie (Tajwid) avec mémorisation d'au moins 5 Hizbs du Saint Coran.

Un premier navire humanitaire chargé de céréales quitte l'Ukraine pour l'Afrique

Mardi, un navire humanitaire affrété par l'ONU a quitté le port de Pivdenny, dans le sud de l'Ukraine, avec 23.000 tonnes de blé à son bord. Il se dirige vers le port de Djibouti en Afrique pour que ces denrées soient distribuées dans le pays. S'il s'agit du premier navire humanitaire, une dizaine de bateaux commerciaux ont d'ores et déjà quitté l'Ukraine. Ils peinent toutefois à trouver preneur pour vendre leurs cargaisons.

C'est un soulagement alors que 345 millions de personnes dans 82 pays sont aujourd'hui confrontées à une insécurité alimentaire aiguë et que jusqu'à 50 millions de personnes dans 45 pays risquent de sombrer dans la famine sans aide humanitaire, selon le Programme alimentaire mondial (PAM).

Le spectre d'une crise alimentaire provoquée par la guerre entre l'Ukraine et la Russie déclenchée le 24 février dernier semble s'éloigner avec le départ du premier navire humanitaire affrété par l'ONU pour transporter des céréales ukrainiennes. Il a quitté, ce mardi, le port de Pivdenny, dans le sud de l'Ukraine, avec «23.000 tonnes de blé à bord de ce navire affrété par le Programme alimentaire mondial des Nations unies», a indiqué

le ministère ukrainien de l'Infrastructure sur Telegram. «Le navire *Brave Commander* avec du grain pour l'Afrique a quitté le port de Pivdenny. Ce matin, le cargo est parti pour le port de Djibouti, où les vivres seront livrées à l'arrivée aux consommateurs en Ethiopie», a-t-il précisé.

Présent au port de Pivdenny dimanche, le ministre ukrainien de l'Infrastructure Oleksandre Koubrakov avait dit espérer que «deux ou trois» navires supplémentaires affrétés par l'ONU pourraient en partir prochainement.

DES NAVIRES COMMERCIAUX EN DIFFICULTÉ

Ces derniers jours, ce sont des navires commerciaux qui ont quitté les ports ukrainiens, chargés de denrées, et ce, grâce à l'accord signé le



Un premier navire humanitaire affrété par l'ONU est parti d'Ukraine transportant à son bord des céréales ukrainiennes. (Crédits : DADO RUVIC)

22 juillet entre la Russie, l'Ukraine et la Turquie sous l'égide de l'ONU, laissant entrevoir l'espoir pour les Ukrainiens d'écouler une partie des 10 milliards d'euros de céréales qui stagnent encore sur le territoire qu'ils contrôlent. La tâche semble toutefois plus difficile que prévu. Seuls une dizaine de bateaux chargés de céréales ont d'ores et déjà quitté les ports ukrainiens d'Odessa et de Tchornomorsk et peinent à trouver preneurs

pour leurs cargaisons.

C'est notamment le cas pour le «*Razoni*», premier navire à quitter un port ukrainien depuis le début de la guerre le 1^{er} août. Alors qu'il avait déjà pris la mer, son acheteur initial, vraisemblablement basé au Liban, qui avait passé commande avant la guerre, a finalement renoncé à acquérir le cargo, prétextant le retard de la livraison imputable à la guerre, alors même qu'une cérémonie était prévue avec les

diplomates à Tripoli au Liban. En cause, la qualité des grains, qui s'est sérieusement dégradée après plusieurs mois passés dans la cale du *Razoni*. Sans compter que les navires sont contraints de sillonner dans des zones ultra-militarisées, particulièrement proches des côtes d'Ukraine et de Crimée, où les bâtiments de guerre de la marine russe cohabitent avec les mines sous-marines larguées par les Ukrainiens.

AVEC AFP

L'euro souffre face au dollar : craintes sur le gaz et l'économie allemande

Comme redouté, l'euro a violemment chuté face au dollar, la monnaie unique étant lésée par la hausse des prix du gaz et les craintes de récession en Europe, notamment en Allemagne.

Le sursaut d'orgueil de l'euro face au dollar aura été de courte durée. Comme redouté la semaine dernière, la monnaie unique a rapidement mis fin à son rebond technique et repris le chemin de la baisse vis-à-vis du billet vert, qui pâtit pourtant des espoirs de ralentissement de la remontée du taux directeur de la Fed. Il faut dire que si les craintes de récession augmentent aux Etats-Unis, elles sont davantage marquées en Europe, alors que la crise sur l'énergie semble loin d'être réglée. Et les perspectives de l'économie allemande, la première de la zone euro, inquiètent particulièrement, ce qui plombe l'euro.

Tandis que le spectre d'une récession plane sur l'Allemagne, la pression «se fait plus forte chaque jour» et s'intensifie «à chaque nouvel épisode de tension sur le plan énergétique, auquel on ajoute les répercussions de l'épisode



de sécheresse qui frappe une large partie de l'Europe cet été», relève le spécialiste des transferts de fonds, Western Union. Alors que les prix de l'électricité inscrivent des records en Allemagne (ils ont doublé en deux mois et sextuplé en un an !), les consommateurs vont devoir supporter une partie de cette hausse des prix avec, à partir de début octobre, un surcoût annuel évalué à 500 à 600 euros pour une famille avec deux enfants.

Autre vent contraire pour l'Allemagne, le pays est confronté à une baisse signifi-

cative du niveau de ses fleuves (le Rhin et le Danube), ce qui risque d'entraîner des répercussions sur le transport de marchandises approvisionnées par voie maritime.

«Si d'autres alternatives existent comme le train, un goulet d'étranglement consécutif à une réduction des alternatives de transport pourrait entraîner un surcoût pour les entreprises (et potentiellement pour les consommateurs) et un allongement des délais de livraison», avertit Western Union, pour qui l'Allemagne risque de pâtit fortement de sa dépendance énergétique à la Russie et «du man-

que d'alternative à court terme, qui entraîne en ce moment une flambée des prix».

Heureusement, on constate toutefois une consolidation des réserves de gaz naturel à l'échelle européenne. «Alors qu'avant le mois de juillet, le niveau de stockage à l'échelle européenne dépassait à peine les 60%, le niveau moyen est actuellement de 74%, d'après les données actualisées au 5 août de l'Opérateur d'infrastructure de gaz en Europe (GIE). L'Allemagne, qui s'est donné pour objectif de reconstituer à 80% ses stocks d'ici le mois d'octobre

(et 90% d'ici novembre), est avec un niveau actuel de stockage de près de 77% en bonne voie pour l'atteindre», relève Western Union.

QUE DIT L'ANALYSE TECHNIQUE ?

Du point de vue de l'analyse technique (analyse graphique et mathématique de l'évolution des cours), l'euro continue de suivre une tendance baissière de moyen terme face au dollar, à l'image du canal descendant des derniers mois et de la moyenne mobile à 67 jours (courbe bleue sur le graphique ci-dessous), qui joue le rôle de résistance baissière dynamique.

Le rebond récent de la monnaie unique s'est comme prévu arrêté net sur la zone de résistance de 1,0340-1,0412 dollar. L'analyse des bandes de Bollinger (jauge de la volatilité des cours) suggère que l'euro pourrait bientôt connaître un mouvement violent, a priori à la baisse. Une clôture franche sous 1,01 dollar pour un euro enverrait un signal négatif pour ce dernier, avec un risque d'accélération baissière à la clé.

AVEC CAPITAL.FR

Etats généraux des sports : ce qu'en pense Constant Omari, ancien président de la FECOFA

Dans trois jours, tous les experts du monde sportif congolais vont se retrancher à Mbuela Lodge, dans la cité de Kisantu (province du Kongo Central) dans le cadre des états généraux des sports. Compté parmi les invités de marque de ce forum, Constant Omari, ancien président de la FECOFA (Fédération congolaise de football association), pense que ces assises devront s'atteler à la pratique des disciplines sportives en RDC, dans toute sa diversité.

ECONEWS AVEC ACP

L'ancien président de la Fédération congolaise de football association (FECOFA) et président ad interim de la Confédération africaine de football (CAF), Constant Omari Selemani, a déclaré que les états généraux des sports, prévus du 20 au 24 août 2022, à Kisantu au Kongo Central, doivent s'atteler plus sur la pratique de toutes les disciplines sportives en RDC et non seulement le football et son développement.

L'ancien président Omari qui a fait cette déclaration dans un entretien lundi avec l'ACP, a estimé que l'objectif de ce forum est de mettre sur pied une politique rationnelle et ambitieuse des sports, laquelle politique de-

vra soutenir le développement et la pratique des sports en RDC.

« Cette politique permettra aux Congolais de produire une élite dans la pratique sportive », a-t-il insisté, avant d'indiquer que les états généraux constituent un cadre idéal pour corriger la loi sportive ainsi que les décisions réglementaires du développement de la pratique des sports.

« La loi sportive doit être



Constant Omari veut jouer sa partition dans la renaissance du sport congolais, particulièrement le football

favorable au développement des sports et non asseoir un dirigisme qui freine toute initiative, ajoutant que « cette loi doit protéger les pratiquants, les dirigeants et les sponsors contre toutes formes d'exploitations

inappropriées. Elle doit rassurer la protection des sponsors contre les différentes formes de contrefaçons ».

L'ancien président de la FECOFA a précisé également, que les états généraux des sports doi-

vent permettre aux dirigeants politiques d'intégrer des programmes des disciplines sportives dans les écoles, les universités du pays ainsi que leurs pratiques.

« Enfin, ce forum doit permettre au Parlement de la République de voter une loi qui consacre une politique de construction intégrée des infrastructures sportives à tous les niveaux depuis les écoles, les universités, les forces armées, la Police nationale et le développement des infrastructures de proximité. Les états généraux des sports congolais doivent aussi offrir des avantages attrayants aux potentiels investisseurs désirant investir en RDC », a conclu Constant Omari.

Mondial 2022 : divorce entre le Maroc et Vahid Halilhodzic

Vahid Halilhodzic, sélectionneur du Maroc depuis août 2019, ne fera pas le voyage pour la Coupe du monde au Qatar. La Fédération marocaine et le Franco-Bosnien ont négocié un départ à l'amiable.

Décidément, la malédiction se poursuit entre Vahid Halilhodzic et la Coupe du monde. Après avoir été évincé par la Côte d'Ivoire juste avant le Mondial 2010 en Afrique du Sud et par le Japon avant la Coupe du monde 2018 en Russie, le sélectionneur du Maroc quitte ses fonctions.

Selon le quotidien sportif L'Équipe, la situation tendue entre le Franco-Bosnien, à la tête des Lions de l'Atlas depuis août 2019, et Hakim Ziyech (40 sélections, 17

buts) serait la cause principale de cette décision. « En raison des divergences de points de vue entre la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF) et l'entraîneur de l'équipe nationale, M. Vahid Halilhodzic, au sujet de la préparation idoine des Lions de l'Atlas pour la phase finale de la 22^{ème} édition de la Coupe du monde Qatar 2022, les deux parties ont convenu de se séparer à l'amiable », indique un communiqué de l'instance jeudi 11 août, en assurant que les deux parties se quittent en bons termes.

Depuis son arrivée, Halilhodzic avait rajeuni les cadres, avec les frères Ryan (24 ans) et Samy (25 ans) Mmaee, Sofyan Amrabat (25 ans), Selim Amallah (25 ans) ou Azzedine

Ounahi (22 ans) et qualifié son équipe pour le Qatar. Mais à la Coupe d'Afrique des nations, en début d'année, l'élimination du Maroc en quarts de finale contre l'Égypte (2-1 a.p.) est mal passée.

JETÉ À LA POUBELLE

Après son éviction de la Côte d'Ivoire de Didier Drogba, Vahid Halilhodzic n'avait plus l'intention d'entraîner une sélection africaine, lui qui avait qualifié les Ivoiriens avec un très beau parcours en éliminatoires (cinq victoires et un nul). Malgré cette immense déception, Halilhodzic avait tout de même accepté de prendre la sélection algérienne.

Après son départ du Japon en avril 2018, il avait déclaré avoir eu « l'impression d'être jeté à la

poubelle ». On se souvient de ses larmes en quittant le pays. Dans le litige qui l'opposait au Maroc, Fouzi Lekjaa avait en effet promis aux supporters marocains le retour du milieu offensif Hakim Ziyech au sein de la sélection, alors que l'intéressé refusait de s'y présenter tant que « coach Vahid » sera aux commandes.

L'ancien sélectionneur des Lions de l'Atlas, le Français Hervé Renard, avait déjà été très agacé par le comportement d'Hakim Ziyech. Les choses étaient finalement rentrées dans l'ordre après un entretien avec Hervé Renard, Fouzi Lekjaa et le joueur. Visiblement, avec Vahid Halilhodzic, il n'y a pas eu de tentative de médiation.

Avec RFI

La CAF révèle la liste des clubs licenciés pour la Ligue des Champions et la Coupe de la CAF

Alors que l'édition 2022/2023 de la Ligue des Champions TotalEnergies et de la Coupe de la Confédération TotalEnergies est sur le point de démarrer, la CAF (Confédération africaine de football) a publié la liste des clubs qui ont obtenu une licence pour la saison.

Pour les prochaines compétitions interclubs de la CAF, la RDC aligne deux équipes à la Ligue des champions (TP Mazembe et AS V Club) et deux autres à la Coupe de la CAF (DCMP et FC Saint Eloi Lupopo). Le processus d'octroi de licences aux clubs pour les compétitions interclubs de la CAF est régi par les différents codes et règlements de compétition de la CAF, qui stipulent que tous les clubs (demandeurs de licence) ayant l'intention de participer aux com-

pétitions interclubs de la CAF doivent suivre le processus de licences de clubs avec leur association membre respective (Bailleur de Licence) et se voir octroyer une licence par les organes décisionnels compétents.

L'octroi d'une licence aux clubs atteste que chaque club a satisfait aux exigences fixées dans le règlement d'octroi de licences aux clubs de la CAF.

L'association membre de la CAF en tant que Bailleur de licence évalue chaque club selon cinq piliers : Sportif, Infrastructure, Administratifs et liés au Personnel, Juridique, et Financier.

Pour le cycle en cours, la date limite de soumission à la CAF de toutes les décisions et documents pour les clubs participants était le 30 juin 2022.

Un total de 58 clubs de 46 associations membres de la CAF ont été licenciés pour l'édition 2022-23 de la Ligue des Champions de la CAF TotalEnergies.

« Les associations membres ont une fois de plus respecté les délais et soumis toute la documentation et les preuves nécessaires liées au processus d'octroi de licence aux clubs pour les interclubs de la CAF 2022-2023. Le critère « d'absence d'arrière-pensées de paiement » était celui que les clubs devaient relever, mais à la fin, tous les différends au cours de la période de surveillance avec des décisions définitives et contraignantes ont été réglés. Nous attendons maintenant avec impatience la prochaine saison 2023-2024 où le processus de licence se fera entièrement par voie électronique via la

plateforme en ligne de licence des clubs de la CAF (CLOP) », a déclaré Muhammad Sidat, responsable du football professionnel de la CAF.

Pour la Coupe de la Confédération 2022-2023, un total de 50 clubs ont obtenu une licence au niveau de leur association membre respective et prendront part à la compétition. Security Systems du Botswana a décidé de se retirer de la compétition. Les matchs aller du 1^{er} tour préliminaire se joueront du 9 au 11 septembre 2022, les matchs retour étant prévus une semaine plus tard. Les vainqueurs à l'issue des deux manches se qualifieront pour le deuxième tour. Les matchs du second tour des éliminatoires auront lieu début octobre.

DIRCOM CAF

ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/
Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/
89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :
kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU

Véron KONGO
Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
A.T. MPUU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASIALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

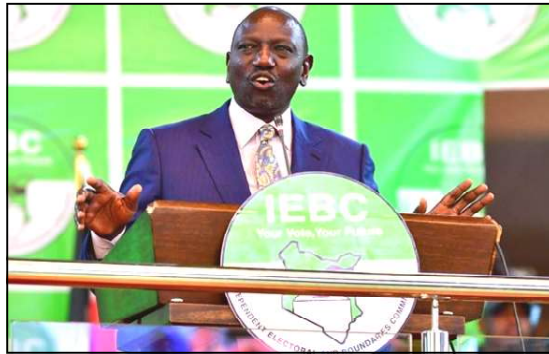
Kenya-RDC : l'élection de William Ruto remet les compteurs à zéro

L'élection de William Ruto comme cinquième président de la République du Kenya au détriment de l'opposant historique Raila Odinga (soutenu par le président sortant) a constitué une grosse surprise dans nombre de capitales africaines. Cette élection met fin aux années Uhuru Kenyatta et brise, en même temps, le rêve présidentiel de son dauphin désigné, Raila Odinga. Dans ses premières déclarations de président élu, William Ruto a promis de travailler avec tout le monde. Ce qui ne l'oblige pas à pérenniser les méthodes de son prédécesseur. On doit attendre à de grands changements depuis Nairobi. Ce qui ne manquera pas d'influer sur la politique de Kenya dans la région des Grands Lacs. A Kinshasa, on suivra de près les grandes manœuvres politiques de Nairobi.

M.M.F.

Vice-président sous les deux mandats d'Uhuru Kenyatta dont il est devenu l'un des opposants, William Ruto ne partait pas avec les faveurs des pronostics. La victoire de Raila Odinga était secrètement souhaitée par les alliés continentaux d'Uhuru Kenyatta, dans une perspective de la pérennisation des réseaux d'influence tissés par celui-ci tant au niveau des organisations régionales à l'exemple de l'East African Community (EAC) que de l'Union africaine. La République Démocratique du Congo doit suivre avec une attention toute particulière le bouleversement politique intervenu au Kenya qui vient rebattre les cartes et remettre les compteurs à zéro.

Vue de Kinshasa, la victoire de William Ruto à l'élection présidentielle du 2 août 2022 est loin d'être un motif de réjouissances. Dans une déclaration récente, l'ex-vice-président a traité les Congolais d'« un peuple paresseux qui n'a pas de vaches pour produire son propre lait, qui aime chanter et qui porte des pantalons enfilés au-dessus du nombril ». Une attitude qui laisse présager des relations difficiles avec le pouvoir de Félix Tshisekedi largement soutenu par Uhuru Kenyatta dans sa recherche de la stabilité dans les régions de l'Est. Ce dernier, on s'en souvient, avait été en effet le seul chef d'Etat présent à Kinshasa à l'investiture du successeur de Joseph Kabila, le 29 jan-



William Ruto, le nouveau président kenyan, restera-t-il dans la lignée de son prédécesseur, Uhuru Kenyatta

vier 2019.

UN ÉCHEC À RÉPERCUSION RÉGIONALE

L'échec du candidat Odinga, est un revirement qui vient remettre en question les engagements pris par son désormais ancien titulaire, dont la constitution de la force régionale de l'EAC destinée à intervenir aux côtés de l'armée congolaise dans sa lutte contre la constellation des groupes armés non-étatiques qui écumant les provinces orientales de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

Sans préjuger de la position du nouveau dirigeant quant à la politique extérieure de son futur gouvernement, à l'heure où il n'est pas encore

investi, il est cependant permis de considérer que Ruto n'irait pas jusqu'à faire table rase des initiatives de son prédécesseur, comme retirer la force kenyanne du corps expéditionnaire à envoyer au Congo. A tout le moins serait-il amené à en retarder le déploiement.

Il serait en effet hasardeux qu'il vienne à torpiller les efforts entrepris par Uhuru Kenyatta dans la difficile médiation entre le gouvernement congolais et les groupes armés réunis dans les négociations dans le cadre du « processus de Nairobi ». L'aboutissement satisfaisant des pourparlers entre Congolais, il le sait, sera à mettre à son actif. D'où la nécessité de

sa part de jouer à l'apaisement avec ce géant au cœur de l'Afrique qu'est le Grand Congo.

Sur le plan économique, William Ruto, homme d'affaires à la tête d'une immense fortune, a tout intérêt à ménager Kinshasa. Le Kenya leader et pionnier du mobile banking en Afrique subsaharienne (M-pesa) y a fait ses premières armes) a vu ces dernières années ses banquiers au dynamisme incontestable se ruier sur la RDC, où toutes les banques commerciales sont à capitaux étrangers. Equity Bank vient d'y prendre le contrôle de la centenaire Banque commerciale du Congo (BCDC), quelques années après l'acquisition de l'Allemande ProCredit Bank; tandis que la KBC (Kenya Commercial Bank) vient de racheter la branche congolaise de la Trust Merchant Bank (TMB). Et le flot des investissements kenyans dans les secteurs bancaire et des services semble loin de tarir vers un pays où l'initiative privée en est encore à ses balbutiements en dépit de l'importance de ses ressources naturelles.

Pour toutes ces raisons, Nairobi a tout intérêt à sauvegarder et à amplifier ses relations avec Kinshasa, débouché considérable d'opportunités d'un pays de près de 100 millions de consommateurs.

Confirmée gouverneure, Madeleine Nikomba a un plan de grandeur pour la province de la Tshopo

TIGHANA MASIALA

En séjour de travail à Kinshasa, la nouvelle gouverneure de la province de la Tshopo, Madeleine Nikomba, multiplie les rencontres. Après avoir rencontré, le dimanche 14 août 2022, la communauté tshopolaise résidant à Kinshasa, dont notables et dignitaires, Mme Nikomba était l'hôte de l'inspecteur général des finances, le chef de service Jules Alingete Nkey, le lundi 15 août 2022. Objectif de cette visite : s'informer d'avantage et avoir des orientations en matière d'orthodoxie dans la gestion financière de sa province. Elle peut donc compter sur le soutien de tous pour réussir son mandat à la tête de la province de la Tshopo.

Le dimanche 14 août 2022, la nouvelle gouverneure de province de la Tshopo, Madeleine Nikomba, était face à ses administrés résidant à Kinshasa pour recevoir leurs civilités et soutien dans ses nouvelles charges à la tête de cette nouvelle province.

Notables, sénateurs, députés nationaux et provinciaux, ministres en fonction ou honoraires, sans oublier des représentants des sept territoires de la province étaient tous au rendez-vous. Parmi les convives, on pouvait remarquer la présence de la Vice-premier ministre, ministre en charge de l'Environnement et Développement durable, Eve Bazaiba, le sénateur James Bayikuta, M. Daruwezi, ancien administrateur général de l'ANR et tant d'autres.

Au nom de tous les convives et de la population tshopolaise, le notable Bernard Kasusula, présent à cette rencontre, a « souhaité un fructueux mandat à la nouvelle gouverneure de province, tout en appelant ses co-régionnaires à enterrer le passé pour ouvrir une nouvelle page du développement avec la nouvelle équipe gouvernementale provinciale ».

Mme la gouverneure ne s'est pas fait prier pour présenter ses remerciements.

D'abord, au Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour la confiance lui témoignée et ensuite aux notables, présents à la soirée, pour l'honneur fait à sa modeste personne, ainsi qu'à toute l'assistance.

A tous, Madeleine Nikomba a demandé « de tourner la page sombre qui a caractérisé son élection à la tête de cette province ».

Humble, elle a salué son aîné et concurrent, Tony Kapalata, tout en le rassurant que « les portes de son bureau lui seront ouvertes ».

La première citoyenne de la Tshopo a rappelé, par ailleurs, aux notables ainsi qu'à tous les Tshopolais et Tshopolaises que leur plus grand ennemi de leur province reste le sous-développement auquel elle compte s'attaquer sans relâche.

Mme Nikomba a un plan de grandeur pour sa province. Elle a placé son mandat sous le signe de la relève des défis du développement de la Tshopo

avec le concours de ses administrés qu'elle appelle à l'unité et à la réconciliation.

C'est ce qui a valu aussi sa visite à l'Inspection Générale des Finances le lundi 15 août 2022. Elle est allée à la rencontre du patron de ce service, Jules Alingete, pour recevoir des conseils en matière d'orthodoxie financière.

« Je suis venue rencontrer l'inspecteur général de l'IGF pour de plus amples orientations et pour avoir des conseils en matière d'orthodoxie financière », a indiqué Mme Nikomba avant d'exprimer sa « satisfaction pour cette fructueuse entrevue ».

Satisfaite du travail qu'abat l'IGF, elle s'est dite « confiante que la patrouille financière va l'aider à laisser ses marques à la tête de la province de la Tshopo ».

De son côté, le patron de l'IGF, Jules Alingete, a promis à la première citoyenne des Tshopolais son « accompagnement dans la gestion de son institution en matière de contrôle de gestion et

d'audits chaque fois qu'elle en aura besoin ». Il l'a rassuré qu'en plus de sa mission de contrôle de gestion, l'IGF apporte son encadrement pour une gestion orthodoxe des finances publiques.

Sur place, à Kisangani, chef-lieu de la province, la passation des pouvoirs a eu lieu le lundi 15 août 2022 entre le nouveau Vice-gouverneur, Paulin Lendongolia, représentant le gouverneur en séjour à Kinshasa, et le gouverneur ad intérim sortant, Maurice Abibu Sakapela.

Les insignes du pouvoir, notamment le drapeau, le sceau, les clés des bureaux du vice-gouverneur, les documents et le charroi automobile officiel de la province ont, à cette occasion, été remis au nouveau vice-gouverneur de province qui a reçu mandat de la titulaire pour ce faire.

Mme Nikomba peut se rassurer du soutien de tous et compter sur l'appui des fils et filles de sa juridiction pour mener à bien ses missions à la tête de la province de la Tshopo.